

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Ed. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 2 Février 1884
COURRIER

Son Excellence le gouverneur général, lady Lansdowne et leur suite partiront pour Montréal, lundi prochain.

Le Courrier du Canada est entré, hier, dans sa vingt-huitième année d'existence. Nous souhaitons lui voir continuer encore longtemps sa carrière.

M. Taillon sera probablement élu par acclamation dans la division Est de Montréal. M. Mercier et M. L. O. David ont tous deux refusé de se présenter contre lui.

Monseigneur O'Brien, archevêque d'Halifax, est en ce moment à Ottawa. Il est accompagné de son secrétaire, M. Murphy. Sa Grandeur a dit la messe à la Basilique, ce matin, et est reparti, cet après-midi pour Montréal.

Une députation du comité de Prescott a été présentée, hier, au maître général des Postes, par le député du comté, M. Labrosse, et a demandé que deux mailles soient envoyées par jour d'Ottawa au Calumet, par voie du chemin de fer du Pacifique. Le maître général des Postes a promis que la chose se ferait immédiatement.

Dans sa dernière correspondance au Courrier du Canada, M. Girardot écrit :

"De notre avis, nous pensons qu'il n'est point hors de propos pour nous de connaître ce que font nos frères du Bas-Canada."

"On voit par les journaux de cette province que les Anglais, qui y sont au nombre d'environ cent quatre-vingt-cinq mille, sont représentés au parlement fédéral par un ministre, plusieurs sénateurs et des députés en proportion. Tandis que nous, Canadiens-Français d'Ontario, au nombre d'environ cent dix mille, nous n'avons au même parlement, ni ministre, ni sénateur et rien qu'un ou deux députés de notre nationalité; c'est là un fait significatif sur lequel il est temps de réfléchir."

NOUVELLES DU JOUR

L'opposition a tenu un caucus ce matin. Rien n'a transpiré.

Sir Charles Tupper présentera les résolutions sur le Pacifique, mardi prochain.

La majorité officielle du candidat conservateur dans la récente élection du comté de Kent, Ont., est de 282 voix. Aux dernières élections générales, elle n'était que de 157.

On rapporte aujourd'hui que la visite, à Ottawa, de l'honorable premier ministre de la province de Québec, est remise à la semaine prochaine. L'honorable M. Caron est parti ce matin pour Québec.

M. le docteur Dionne a abandonné la rédaction du Courrier du Canada. Nous regrettons que notre confrère ait pris la détermination de se retirer d'une carrière dans laquelle il a vaillamment combattu. Le nom de son successeur n'est pas encore rendu public.

M. H. Robillard, député de Russell, est arrivé de Toronto, aujourd'hui.

LA QUESTION DU PACIFIQUE

Sir Charles Tupper a déposé, hier, sur le bureau de la chambre, des documents d'une grande importance et qui éclaireront beaucoup la chambre dans la discussion des résolutions du Pacifique.

Ces documents sont : 1o la lettre de M. George Stephen, président de la compagnie, en date du 15 janvier 1884; 2o le rapport de M. Collingwood Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement, en réponse à la lettre de M. Stephen; et 3o l'arrêté du conseil adoptant les recommandations du rapport et autorisant la préparation du bill.

La lettre de M. Stephen fait voir clairement l'extrême importance qu'il y a de compléter le chemin le plus promptement possible, et est de nature à convaincre les plus incrédules que les garanties offertes par la compagnie pour le remboursement des \$22,500,000 au gouvernement sont amplement suffisantes.

UN PROJET DE GRANDE IMPORTANCE

Nous recevons aujourd'hui d'un de nos correspondants une analyse d'un projet important présenté à l'honorable ministre des travaux publics concernant les moyens à prendre pour rendre navigable le haut de la rivière Ottawa. Le projet nous intéresse au plus haut degré et nous donnerons prochainement à nos lecteurs de nombreux détails à ce sujet.

D'après des calculs exacts, il a été démontré que la différence du niveau du lac Témiscaming et du lac des Sept Lieues est de 48 pieds et quelques pouces. Ce chiffre représente la pente totale du Long Sault qui sur un parcours de 6 milles oppose une barrière infranchissable aux convois que la nécessité du commerce fait circuler entre Mattawan et Témiscaming.

La grande question est de combler ce Sault, au moyen d'une écluse capable de refouler les eaux du lac des Sept Lieues jusqu'au niveau du Témiscaming. Or, avant d'élever une digue de quelques cents pieds de long, sur 48 ou 50 pieds de haut, il faut y regarder deux fois. Outre qu'une écluse de cette hauteur serait une menace permanente pour la sûreté de Mattawan, cette construction n'exigerait pas moins d'un demi-million.

Il y aurait avantage incontestable de diminuer de 21'16" la hauteur de l'écluse si cette dernière est placée à la Montagne, ou de 16' si l'on adopte le rapide des Erables, et cet abaissement du lac Témiscaming sera une véritable source de richesse pour le pays.

Malgré son étonnante profondeur, le lac Témiscaming possède de nombreuses et vastes baies qui ne sont que des prairies submergées. A l'eau basse elles restent recouvertes sous une couche variant de 2 à 4 pieds. On peut juger de la fertilité de ces immenses terrains par les parties hautes qui s'en découvrent vers la fin de l'été, et qui se revêtent alors d'une épaisse moisson de fourrage. On n'a rien de plus riche au Manitoba.

Que ces plaines submergées soient rendues à l'air: — voilà des cantons entiers qui surgissent comme par enchantement, et n'attendent que le soc de la charrue, sans exiger du colon le rude labeur du défrichement.

A la seule tête du Lac, on compte environ 13,000 acres de ces fertiles

terrains, et ce n'est là que la moitié tout au plus.

Est-ce qu'une semblable acquisition ne serait pas à elle seule une belle indemnité pour les frais de creusement du Long Sault? Que le gouvernement mette ces terres en vente au prix de \$4 ou \$5 l'acre, soit 25,000 acres. Voilà un revenu de \$100,000 ou \$115,000. Ajoutez à cela 250 familles richement établies et augmentant par leur industrie les ressources locales et la circulation du commerce.

Mais ces prairies, si riches qu'elles soient, ne représentent encore qu'un chiffre insignifiant comparativement aux vastes étendues arrosées par la rivière Blanche et la Loutre. Ici c'est par centaines de milles qu'il faut compter. Que ceux qui en doute aillent voir.

En un mot, voilà un immense territoire propre à recueillir des milliers de nos compatriotes qui fuient vers l'étranger, à leur assurer la vie, la prospérité, l'aisance, au même temps que le dépôt sacré de leur nationalité et de leur religion.

Il est temps qu'on ouvre les yeux, que l'on sache les précieux trésors que l'on possède à côté de nous, tout au seuil de la Capitale. Pendant qu'à Québec on prône le Lac Saint-Jean, que dans toutes les provinces on crie: "Manitoba!" que le mot des citoyens d'Ottawa soit: "Témiscaming!"

ECHOS DU PARLEMENT

Monseigneur Taché et Monseigneur Duhamel assistant aux débats de la chambre des communes, hier après-midi.

L'honorable M. Bowell a annoncé, hier, que le président du comité des débats devrait prendre les moyens pour que la traduction souffre le moins de retard possible, et soit complétée dans les huit jours qui suivent la prorogation?

M. Amyot a donné avis, hier, qu'il demanderait, mardi prochain, production de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec au sujet d'un subside pour l'établissement d'une école de navigation à Québec.

En réponse à M. Lister, sir Hector a dit que le contrat pour les travaux du havre de Kingsmill avait été adjugé à M. George Wilson, le plus bas soumissionnaire, pour la somme de \$33,500, lequel a donné toutes les garanties nécessaires à la parfaite exécution du contrat.

La discussion n'est pas encore commencée sur les résolutions du Pacifique et de la Colombie Anglaise. Les séances sont remplies par des demandes de documents, interpellations au ministère et présentation de bills. Chaque parti fourbit ses armes pour la bataille, et prépare ses ammuitions.

M. Landry a demandé, hier, si le gouvernement avait donné ordre à la commission géologique de faire des sondages dans les diverses localités des comtés de Maskinongé et de Saint-Maurice où l'on a constaté des dégagements considérables de gaz naturel, et si les travaux exécutés ont amené la découverte de pétrole. Sir John a répondu que c'était là une question d'intérêt plutôt local que fédéral, mais qu'il soumettrait cependant le cas à la commission géologique.

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT

Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPE—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loupcevier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupcevier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher que aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement. Les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être vus, et des formulaires de soumission ou peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-secrétaire.

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ON DEMANDE Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre et généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. Bélanger, 284 rue Sussex.

DES soumissions cachetées, portant la suscription "Habilllements pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884.

On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur ces formulaires. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle n'égale de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront, cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED WHITE, Contrôleur P. C. du M. O. N. Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS PATINS PATINS PATINS

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue IDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et s'est reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumés, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pômons.

25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DAOIER, Ottawa.

14 mai

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, banger et terrain spacieux, numéros 52 et 54, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHTHERIE

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge, guérissant Consommation, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DYSPEPTIQUES préparés ainsi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELLEAUME ALABIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 4 Janvier 1884.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année.

SEBONT PAYÉS LE LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

aux actionnaires inscrits à cette date. Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall street, New York, seront livrés le et après le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, M. J. Kennedy, 104 à 106, 63 William street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux États-Unis et au Canada.

Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de M. Morton, Ross & Co, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre. Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 23 janvier, et seront réouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884. Par ordre des directeurs, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE LUNDI, 27 Septembre 1883. Les trains circuleront comme suit :

Table with 3 columns: Départ de, Mixte, Malle, Express. Rows include Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal, Départ de Montréal pour St. Félix, Arrivée à St. Félix de Valois, Départ de St. Félix de Valois pour Montréal, Arrivée à Montréal.

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connexion avec le chemin de fer au Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.

BUREAU GENERAL: Québec. BUREAU DES BILLETS: Nos. 145 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor Montréal. QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis. A. DAVIS, Surintendant, 1er Déc. 1882